



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 13985

Texte de la question

M. Michel Issindou attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les difficultés croissantes rencontrées par un certain nombre de personnes dépendantes pour obtenir des prestations médicales à domicile. Insuffisamment financés et exposés à une augmentation de leurs coûts (en particulier de déplacement), les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) refusent de plus en plus régulièrement la prise en charge de patients, notamment lorsque ces derniers se trouvent dans des zones géographiques éloignées. Dans un contexte d'augmentation du nombre de personnes dépendantes vivant à leur domicile, la revalorisation des financements allant aux SSIAD devrait intervenir rapidement afin que l'accès aux soins soit garanti pour tous et en tous lieux. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître la position du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Issindou](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13985

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2012](#), page 7501

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)